

# Info-GT

PILIER  
VIE EN SOCIÉTÉ

THEMES : Liens sociaux et services



FAUVILLERS

GT 2  
12 février  
2019

Dans ce numéro :

De quoi parle-t-on ce soir ?	1
Les constats mis en avant par le diagnostic	1
Ce que vous avez dit....	2
Quelques réflexions.....	2
Exemples de bonnes pratiques	2
Quelques mots clefs précisés	3
Exemples de bonnes pratiques (suite)	3

## De quoi parle-t-on ce soir ?

Ce groupe de travail s'intéresse à des réponses et dispositifs qui participent au développement des services dans les territoires avec, comme idéal, l'égalité entre les citoyens. Plusieurs thèmes seront abordés au cours de ce Groupe de Travail :

**La cohésion sociale des villages** est mise à mal en de nombreux endroits. Une véritable rupture guette les générations, les milieux sociaux, les travailleurs frontaliers et belges ... Une difficulté à vivre ensemble s'installe, l'individualisme domine. Pourtant, chacun doit pouvoir participer activement à toutes les facettes de la vie collective et réaliser son projet de vie.

**Les services** s'adressent avant tout à différents publics, en particulier ceux dits

« fragiles » c'est-à-dire les enfants (de la naissance aux jeunes), les aînés, les personnes dépendantes ou porteuses d'un handicap et les précarisés. Un des grands défis sociétaux du 21<sup>ème</sup> siècle est celui de l'allongement de l'espérance de vie et donc du vieillissement de la population. Le maintien de certains services semble de plus en plus problématique en milieu rural. Ainsi, il faut pouvoir proposer un éventail toujours plus grand de services, et ce au niveau le plus local.



Enfin, les communes, pouvoir de proximité, sont directement intéressées par

la mise en œuvre **du droit au logement**. En effet, toute politique de logement a des conséquences et des interactions avec l'aménagement du territoire et impacte les finances locales. L'évolution de la structure démographique et notamment des ménages implique de nouveaux besoins en logement.

## Les constats mis en avant par le diagnostic

La commune de Fauvillers peut s'appuyer sur la croissance démographique de sa population, bien que celle-ci soit plus faible que dans les communes voisines. Les caractéristiques démographiques sont globalement favorables au développement harmonieux des villages (croissance modérée de la population, arrivée de jeunes, structure des ménages encore familiale ...).

Des structures et **services nombreux et de qualité** existent. Les infrastructures et services de base pour les enfants et les jeunes existent sur la commune : **crèche**, accueillantes, écoles maternelles et primaires, Accueil Temps Libre, centres pour enfants placés, ...

Des services et des activités envers les aînés, à l'image de la **Maison d'Accueil Communautaire**, sont en place. L'offre médicale est importante (**maison médicale, spécialistes**).

Malgré l'accessibilité réduite aux services, Fauvillers réussit à maintenir les principaux services sociaux à la population, notamment grâce au **CPAS et au Plan de Cohésion Sociale**, mais aussi à certaines associations comme « Antenne Solidarité de la Haute-Sûre ». Le nombre de bénéficiaires du RIS a globalement augmenté.

Les potentialités en matière de **logements** sont encore assez favorables à Fauvillers mais semblent diminuer. Un des objectifs du Schéma

de Développement Communal est « d'organiser l'urbanisation pour répondre aux besoins en logement ».

Le potentiel foncier est peu contraignant mais le **parc immobilier est très peu diversifié** et relativement ancien. Les prix sont encore parmi les moins élevés de la région, mais en nette augmentation. Enfin, le logement public est présent et des projets sont en cours, notamment 2 logements en « Community Land Trust ».



La maison médicale à Fauvillers.

## Ce que vous avez dit en matière de liens sociaux et services

« une partie de la population dénonce le risque de devenir une commune dortoir »



« Un manque est identifié au niveau des logements locatifs adaptés pour les seniors et les jeunes ménages. »

En préambule, il est notable que la population ait peu abordée la question des publics fragilisés, ni celle des aspects relatifs à la santé.

La commune de Fauvillers connaît une **croissance démographique inégale** selon les villages. Si l'accueil des nouveaux habitants semble effectif dans certains villages, une partie de la population dénonce le **risque de devenir une commune dortoir**. Le caractère agricole, parfois utilisé comme synonyme de la ruralité par les habitants, disparaît et avec lui, **une diminution de la convivialité** ressentie par la population. Les caractéristiques d'un cadre de vie rural sont appréciées voire revendiquées et associées aux liens sociaux. **Il semble que le ressenti de la population en termes de cohésion sociale soit très dépendant du village** dont elle est issue. Certains villages sont conviviaux et proposent de multiples activités tandis que d'autres

perdent leur vitalité (fermeture de lieux de rencontre, étalement urbain, maisons vides (résidences secondaires et travailleurs frontaliers)).

Les agriculteurs, les travailleurs belges et frontaliers vivent en bonne entente, cependant la cohabitation avec les agriculteurs semble être de plus en plus difficile. **Il manque une identité communale** renforcée par le peu de liens entre les villages et peu de lieux de rassemblement.

La population **insiste pour que les infrastructures liées à l'enfance** soient complétées, améliorées et optimisées afin de devenir encore plus attractives.

Un manque est identifié au niveau des **logements adaptés pour les seniors** et/ou des services pour leur maintien à domicile (y compris des commerces de proximité).

Malgré l'offre médicale présente, la population souhaiterait garantir son maintien



Le CPAS de Fauvillers

(en attirant de jeunes médecins) voire de l'étoffer encore. Néanmoins, **des services semblent éloignés** de la commune (services d'urgence) ou de certains villages (leur centralisation à Fauvillers pose des difficultés de mobilité pour certains). La fermeture récente de la pharmacie est aussi regrettée par la population.

Les initiatives du PCS sont appréciées.

Les consultations indiquent que la Commune a peu de moyens pour agir dans le domaine des logements (elle n'est pas propriétaire de terrains à bâtir). **Les logements actuels sont très peu adaptés** pour les jeunes et les aînés, il y a très peu de locations et le coût de l'immobilier est déjà très élevé.

### Pour aller plus loin dans la réflexion, quelques questions à se poser...

Comment favoriser les liens sociaux entre tous et prendre en compte la diversité de la population ?

Comment maintenir voire développer différents services, afin d'anticiper les futurs besoins dus à l'augmentation de la population et à l'évolution des structures familiales ? Quels leviers peut-on activer pour envisager le développement de la commune sans porter préjudice à ses valeurs locales rurales ?

Comment diversifier les logements en faveur des publics cibles : jeunes, aînés, porteurs de handicap... ?

### Exemples de bonnes pratiques

Depuis janvier 2014, la **MAISON D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRES DES ÂÎNES** de Fauvillers propose diverses activités, 1 jour par semaine, pour 15 personnes et 10€. Une aide pour la locomotion et le coût est proposée par le CPAS.

Les activités récurrentes sont tout simplement d'être un lieu de rencontre et de discussion mais proposent chaque mois des jeux de sociétés, des ateliers de cuisine et d'art floral, des cours de yoga, un goûter, de fêter les anniversaires ... Ponctuellement, d'autres activités sont proposées en lien avec les saisons ou les fêtes traditionnelles (Noël, Pâques ...) comme divers bricolages, des ateliers de décoration ...

Régulièrement, tout au long de l'année, les aînés partent en visite : balades dans les villages de Fauvillers, parc naturel à Martelange, jardins d'Annevoie, « quinzaine de l'ainergie » à Arlon, musée en Piconrue à Bastogne, Brasserie de la « Rulles, Fourneau St Michel, agri musée de Rochehaut... Enfin, l'excursion annuelle s'est déroulée au musée Celtes à Libramont en 2014, à l'Animalaine à Bizory en 2015, au musée de l'imprimé au village du livre (Redu) en 2016, au parc animalier de Bouillon en 2017 et à Aix-la-Chapelle en 2018.

## Quelques mots clefs précisés (Sources : FRW et AViQ)

**Logement tremplin :** un logement tremplin est un logement locatif mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. L'idée est de permettre aux jeunes de faire ainsi des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement. Une partie du loyer versé est restituée aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune. C'est cette restitution qui constitue l'originalité fondamentale du système.



Logements tremplin à Martelange

**Logement intergénérationnel :** il s'agit de logements conçus et aménagés – par un pouvoir public – pour accueillir simultanément, des locataires jeunes et des locataires âgés, en encourageant et en facilitant les interactions entre eux, notamment, l'échange de services. Le logement intergénérationnel est donc une solution pour améliorer la qualité de vie des seniors et des jeunes ménages, c'est donc davantage qu'une simple cohabitation.

**CLT : Community Land Trust** ou Construire du Logement pour Tous est une organisation sans but lucratif qui acquiert, possède et gère des terrains et des bâtiments pour le bien de la collectivité pour les maintenir accessibles à perpétuité à des personnes plus fragilisées et faire de la terre un bien commun, géré par la

collectivité. La Commune de Fauvillers est engagée dans un CLT avec la Société de Logement Public pour créer 2 logements à Fauvillers.



Logements intergénérationnels à Opprebaix (commune d'Incourt)

**Maison de repos :** « établissement, quelle qu'en soit la dénomination, destiné à l'hébergement de personnes âgées qui y ont leur résidence habituelle et y bénéficient, en fonction de leur dépendance, de services collectifs familiaux, ménagers, d'aide à la vie journalière et de soins infirmiers ou paramédicaux ».

**Résidence-services :** « un ou plusieurs bâtiments, quelle qu'en soit la dénomination, constituant un ensemble fonctionnel, géré par une personne physique ou morale, qui, à titre onéreux, offre à ses résidents des logements leur permettant de mener une vie indépendante ainsi que des services auxquels ils peuvent faire librement appel ».

**Centre d'accueil de soirée / de nuit :** bâtiment ou partie d'un bâtiment affecté principalement à l'usage de centre d'accueil de jour, et qui accueille la soirée et/ou la nuit des résidents autres que ceux accueillis le même jour en centre d'accueil de jour. Les résidents y bénéficient de soins familiaux et ménagers et, au besoin, d'une prise en charge thérapeutique et sociale ».

**Maison multiservices :** elle vise à améliorer la qualité de vie en milieu rural et à diversifier l'économie rurale. Elle abrite toute une série de

services, publics et privés, mis en place pour répondre aux besoins de la population, en les rendant plus accessibles. Pour exemple, les services suivants peuvent y être hébergés : un guichet aux entreprises ou un accueil aux jeunes entrepreneurs, un point Poste, l'Agence de Développement Locale, un accès à internet, des services de remédiations scolaires. Ces services peuvent être mis à disposition des citoyens de façon permanente ou ponctuelle en fonction du besoin.

**Maison d'Accueil Communautaire (MAC) :** une MAC des aînés est un espace collectif qui permet à toute personne âgée de plus de 65 ans, de lutter contre la solitude et l'isolement qu'elles ressentent lorsque pour certaines, elles sont seules chez elles.

Ce lieu vise à maintenir et/ou améliorer l'autonomie tant physique que sociale des personnes âgées. Différentes activités récréatives, culturelles, musicales, intergénérationnelles ou culinaires sont proposées afin de renforcer et/ou maintenir les compétences cognitives et physiques des personnes âgées. La MAC se voudra également un lieu convivial, solidaire et participatif.

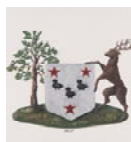
**Habitat léger :** habitation (servant de résidence habituelle au ménage ou non) qui peut se définir selon une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : démontable, déplaçable, transportable et/ou réversible voire évolutive, d'un volume réduit, de petite taille, d'un faible poids, ayant une emprise au sol limitée par rapport à la moyenne des logements dits traditionnels, auto-construite (possibilité de le construire par ses propres moyens), sans étage, sans fondations, qui n'est pas raccordée aux impétrants. Cet habitat revendique une moindre empreinte environnementale.

## Exemples de bonnes pratiques (suite)

### CHARTRE DE CONVIVIALITÉ

Dans la commune de Jalhay, un guide de la convivialité a été élaboré dans le cadre du 1er PCDR avec le GAL Terre de Hoëgne. Son objectif est d'organiser la vie collective, les activités extérieures, les rapports de voisinage et d'accueillir les nombreuses personnes s'installant sur la commune. Cela repose sur une volonté de communiquer entre les habitants pour mieux se connaître, se comprendre et se respecter. La convivialité permet de développer des relations qui participent à la création et à la pérennité de la vie sociale de cette commune rurale.





**Administration communale de Fauvillers**

Place communale, Fauvillers, 310

6637 FAUVILLERS

Tel : +32 (0)63 / 60.83.23



**Fondation rurale de Wallonie**

Rue de France, 19A

6730 Tintigny

Agents de développement

- Sophie ORBAN

- Bruno Echterbille

Tel : 063 440 202



**Bureau d'études SPRL LACASSE-MONFORT**

Valentin LABOREY & Cécile ROMAND, auteurs de programme

Petit Sart 26 à 4990, LIERNEUX

Tel : 080 418 681

## Pour en savoir plus...

- Définition des différentes structures d'accueil en faveur des aînés :  
<http://sante.wallonie.be/?q=aines/dispositifs>
  - Cahier n°3 de la FRW « Le logement intergénérationnel »  
[https://www.frw.be/store/p183/Le\\_logement\\_interg%C3%A9n%C3%A9rationnel\\_-\\_Cahier\\_3\\_.html](https://www.frw.be/store/p183/Le_logement_interg%C3%A9n%C3%A9rationnel_-_Cahier_3_.html)
  - Cahier n°2 de la FRW « Le logement tremplin »  
[https://www.frw.be/store/p184/Le\\_logement\\_%22tremplin%22\\_-\\_Cahier\\_2.html](https://www.frw.be/store/p184/Le_logement_%22tremplin%22_-_Cahier_2.html)
  - Plateforme Community Land Trust en Région Wallonne  
<https://www.cltw.be/>
  - Publication de la FRW : « Que peut faire une commune rurale pour anticiper le vieillissement de la population ? »  
<https://www.frw.be/store/p226/vieillessement.html>
- En matière de santé :
- Compte-rendu d'une « rencontre de la ruralité » : La santé, une compétence communale !  
[https://www.frw.be/uploads/7/8/3/9/78394446/rr17-er6-sante\\_vf-min.pdf](https://www.frw.be/uploads/7/8/3/9/78394446/rr17-er6-sante_vf-min.pdf)

Retrouvez-nous sur  
le Web :

[www.pcdr-fauvillers.info](http://www.pcdr-fauvillers.info)

Retrouvez-nous sur  
Facebook :

[PCDR Fauvillers](https://www.facebook.com/PCDRFauvillers)

## Rappel du calendrier

- **Mardi 5 février : Vie associative, sportive et culturelle** (y compris les infrastructures associatives et leurs activités mais aussi Citoyenneté et Communication y compris les infrastructures, réseaux, communication communale, liens entre les citoyens)
- **Mardi 12 février : Liens sociaux et services** (solidarité, bien-être, indicateurs de cohésion sociale, publics fragilisés : petite enfance, enfance et jeunes, aînés, santé ... et Logement)
- **Mardi 26 février : Cadre villageois et aménagement du territoire** (Schéma de Développement Communal, patrimoine et espaces de convivialité)
- **Mardi 12 mars : Ressources naturelles et environnement** (paysages, propreté, nuisances, épuration, énergie, PAED, forêt, eau)
- **Mardi 26 mars : Economie locale et Agriculture** (entreprises, emploi, ZAEM, commerces, diversification, accès à la terre et Produits locaux)
- **Mardi 2 avril : Tourisme** (HoReCa, produits touristiques, acteurs touristiques, hébergements, pré-RAVeL) **et Mobilité** (mobilité douce, voiture, TEC)